

## Extrait du registre des délibérations du conseil municipal Séance du 30 mars 2023

<b>DÉLIBÉRATION N° 054/2023</b>	<b>VŒU DU CONSEIL MUNICIPAL - RETRAITES</b>
---------------------------------	---

L'an deux mille vingt-trois,

Le trente mars à dix-huit heures,

Le conseil municipal s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Madame Agnès Bourgeois, maire, suivant la convocation faite le 24 mars 2023.

**Etaient présents :**

Mme Bourgeois, maire

M. Chusseau, Mme Guiu, M. Faës, Mme Coirier, M. Brianceau, Mme Daire-Chaboy, M. Quéraud, Mme Fond, Mme Paquereau, M. Audubert, Mme Burgaud, adjoints

Mme Métayer, M. Bouyer, M. Pineau, Mme Hervouet, Mme Cabaret-Martinet, M. Soccoja, M. Quénéa, M. Kabbaj, Mme Landier, Mme Deletang, M. Letrouvé, Mme Gallais, Mme Desgranges, Mme Leray, M. Gellusseau, M. Mabon, M. Vendé, M. Nicolas, M. Louarn, Mme Lelion, M. Le Breton, M. Marion, Mme Douaisi, Mme Bihan, M. Simonet, Mme Uzunpinar, conseillers municipaux

**Absents excusés ayant donné pouvoir à un collègue du Conseil Municipal pour voter en leur nom :**

M. Gaglione (pouvoir à Mme Guiu), M. Jéhan (pouvoir à M. Bouyer), Mme Bennani (pouvoir à M. Louarn), M. Jegouic (pouvoir à M. Gellusseau)

**Absents non excusés :**

M. Le Forestier, conseiller municipal

Franck Letrouvé a été désigné(e) secrétaire de séance et a accepté ces fonctions.

## CONSEIL MUNICIPAL DU 30 MARS 2023

### **OBJET : VŒU DU CONSEIL MUNICIPAL - RETRAITES :**

**M. Loïc Chusseau** donne lecture de l'exposé suivant :

M. le Président de la République,

Depuis plusieurs mois, votre gouvernement porte une réforme du système de retraite fortement contestée tant par les organisations syndicales que par les Françaises et Français.

Malgré les différentes mains tendues et propositions de l'intersyndicale, et des différents groupes parlementaires, vous vous êtes obstiné à porter un projet de loi, à contre sens de la situation sociale actuelle, qui fera payer un lourd tribut aux travailleuses et travailleurs.

Car cette réforme est une attaque frontale de notre socle de solidarité nationale, profondément injuste, ignorant la pénibilité du travail, les carrières longues et la situation particulièrement défavorables des pensions des femmes.

Les économies que vous souhaitez faire sur les dos travailleurs ne sont pas justifiées. Ce financement peut être trouvé ailleurs. Nous pensons au rétablissement de l'ISF, dont la suppression que vous avez actée en 2017 a coûté près de 17 milliards d'euros. Nous pensons également au fonds de réserve des retraites, créé par le gouvernement de Lionel Jospin en 1999, qui, même s'il a été dévoyé de sa fonction première par Nicolas Sarkozy en 2010, représente 26 milliards d'euros. Nous pensons enfin aux autres réserves financières constituées directement par certaines caisses de retraite comme l'Agirc-Arrco qui dispose de 86,5 milliards d'euros. Au total, ce sont près de 160 milliards disponibles selon le COR, Conseil d'Orientation des Retraites.

Depuis le lancement de la réforme, vous avez contraint le débat parlementaire que ce soit en intégrant cette réforme, sous couvert de l'article 47-1, dans un véhicule législatif inadapté, le projet de loi de financement rectificatif de la Sécurité Sociale, en demandant le vote bloqué au Sénat, et enfin en dégainant le 49.3 à l'Assemblée nationale.

Ce 49.3, même s'il est un outil démocratique inscrit dans la constitution, n'en est pas moins un vecteur et symbole de la rupture et du déni démocratique qui accentue le ressenti vis à vis des élu·es.

Notre système politique même s'il offre une multitude de moyens pour légiférer ne doit pas légitimer l'abus de pouvoir.

Votre gouvernement aurait mieux fait de se ranger derrière un vote à l'Assemblée nationale ; vote qui aurait donné un minimum de légitimité à cette réforme, fortement contestée par le peuple français. Accepter le vote même si on sait qu'il ne sera pas forcément favorable, c'est cela véritablement la démocratie. C'est cela la sincérité de l'action politique.

Votre entêtement et absence de concertation sont autant de coups de boutoir qui ébranlent notre système politique et le rapport aux citoyen·nes, renvoyant une grande violence aux travailleuses et travailleurs, notamment les plus précaires. Cela ne peut qu'entretenir et alimenter le ressentiment et l'agressivité vis-à-vis des élu·es de la république. A la fracture sociale, vous ajoutez la fracture démocratique.

Et ce n'est pas la répression policière, démesurée et inappropriée, à l'image des jeunes femmes ayant dénoncé des actes d'agressions sexuelles lors d'un contrôle policier à Nantes, que vous mettez en œuvre qui fera accepter votre réforme et calmera la colère légitime qui s'exprime depuis des mois.

Votre responsabilité et celle de votre gouvernement sont donc totales dans le dévoiement de nos institutions et la situation sociale qui en résulte.

En 2022, le soir de votre élection à la présidence de la République, vous avez déclaré « ce vote m'oblige... nombre de compatriotes ont voté pour moi non pour soutenir les idées que je porte mais pour faire barrage à celles de l'extrême droite... Je sais ce que je vous dois ».

Aussi, aujourd'hui vous devez bien au peuple français de prendre en compte ce qu'il vous répète jour après jour : retirer votre réforme des retraites.

## CONSEIL MUNICIPAL DU 30 MARS 2023

Il est donc temps que vous revoyez votre position et reveniez à la raison.  
Nous, élu-es du conseil municipal de Rezé, vous demandons de ne pas promulguer la réforme, en la retirant ou en la soumettant par referendum aux françaises et français.

**Le conseil municipal,**

Vu l'avis de la commission des vœux du 28 mars 2023.

**Après en avoir délibéré, à l'unanimité,**

- Approuve ce vœu

La maire,  
Agnès Bourgeois

